



Modélisation, Information & Systèmes

UPJV UR 4290

33 rue Saint Leu

80039 AMIENS CEDEX 1



Compte-rendu du conseil de laboratoire du mardi 16 novembre 2021 (Mode hybride)

Présents : Audrey Ambles, Gilles Dequen, Ahmed El Hajjaji, El Mustapha Mouaddib, Christophe Poix, Abdelhamid Rabhi, Isabelle Wallet

Ont donné procuration : Pascal Vasseur à El Mustapha Mouaddib

Excusés : Jérôme Bosche, Fabio Morbidi

Ordre du jour :

- CR du conseil du 16 septembre 2021
 - Vote
 - Point Finances
 - Demande de soutien à la Société Informatique de France
 - Retours sur la RDU
 - Campagne des contrats doctoraux 2022, stratégie UPJV/EDSTS
 - Université d'automne A2U
 - Loi LPR – Rééquilibrage des postes MCF/PR
 - Evaluation HCERES
 - Elections du conseil du MIS
 - Proposition de calendrier
 - Journée des projets du MIS 2021
 - Association de Franck Petit (SDMA) et Jean-Luc Deléage (GOC)
 - Questions diverses
-
- **CR du conseil du 16 septembre 2021 – Vote :**

Le compte rendu proposé est mis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

- **Point Finances**

Le taux d'exécution est en deçà de l'habituel.

Niveau dépenses : achat d'environ 10 machines pour équiper les nouveaux doctorants et renouveler les matériels des permanents, de mobilier pour ré-harmoniser les bureaux doctorants. (N.B. Les délais sont plus longs qu'à l'habitude), des pico-projecteurs. Des licences Matlab devaient être achetées, le devis va être relancé.

Une demande ayant été faite, le tableau de renouvellement des machines sera transmis au Conseil de laboratoire avec mentions également des machines achetées sur projets.

- Demande de soutien à la Société Informatique de France

La Société Informatique de France organise un congrès exceptionnel pour ses 10 ans et sollicite un financement des UR en informatique. Elle a besoin de 50 000 € pour organiser le congrès, la subvention est libre les autres laboratoires ayant versé entre 500 et 1000 €.

Après discussions le conseil de laboratoire émet un avis défavorable.

- **Retours sur la RDU**

- **RGPD doit être respectée au mieux** : M^{me} Chloé Simoni (DAGIJ) est notre DPO (officier en charge de la protection des données). Chaque manipulation de données « identifiante » (e.g. nom, prénom, N° INSEE) ou « pseudo-identifiante » (e.g. date de naissance, adresse, ...) doit être déclarée.
- A noter qu'il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.
- L'objectif est de dégager la responsabilité du chercheur. Le site du MIS sera mis à jour au regard de ces contraintes.
- En cas de fuite de données, la déclaration auprès du DPO doit être faite dans les 72h.

- **Depuis octobre, l'UPJV a une nouvelle directrice des Finances, M^{me} Sophie LEVEQUE.**
- Mise en place du marché « Travel Planet » pour l'hébergement et le transport.

- **Campagne des contrats doctoraux 2022, stratégie UPJV/EDSTS**
- Les contrats doctoraux auront une revalorisation salariale sur une période de 5 ans (jusqu'à + 30 %) passant de 1 833 € brut à ≈ 2 200 € brut) avec rétroactivité au 01/09/21.
- Une seule campagne pour optimiser la recevabilité des projets à la Région (co-financement 20 à 50%).
 - Après discussions est décidé :
 - Toutes les équipes ont la possibilité de remonter 2 sujets/projets
 - Les équipes COVE et GOC ont la possibilité de remonter, parmi leurs deux sujets/projets, un sujet sans la contrainte de co-financement ou de co-tutelle, éligible à l'instruction pour un financement complet (i.e. EDSTS).

- **Evaluation HCERES**
- Il y aura des groupes de travail (Sciences et Technologie, Santé, SHS) nommés pour 3 ans) pour tendre à une internationalisation des comités d'experts.
- Il n'y aura pas de visite systématique sur site.
- Domaines évaluation : profil, ressources, organisation de l'unité, attractivité, production scientifique/équipe/axe (qualité, visibilité sur HAL), inscription des activités de la recherche dans la société.

- **Université d'automne A2U**
- A lieu à Boulogne/Mer, du mercredi 17 au vendredi 19 novembre. 7 thèmes représentés. Pour le MIS, Ahmed, Jérôme pour l'Energie, Chu Min, Florence, Pascal, David, Gilles pour l'intelligence artificielle et El Mustapha pour le patrimoine.

- **Elections du conseil du MIS**

- Suivant les modalités fixées par le nouveau règlement intérieur, l'élection aura lieu le lundi 13 décembre 2021. Les déclarations de candidatures, i.e. les listes, devront être faites par mail à dir-mis jusqu'au vendredi 03 décembre 2021 au soir, la diffusion des candidats sera faite au plus tard le 6 décembre.
- Les procurations sont possibles à raison de 1 par personne
- Pas de vote électronique
- Vote en présentiel

Gestion des élections : Direction + Secrétariat

- **Journée des projets du MIS 2021**

- Elle aura lieu le vendredi 17 décembre avec le matin présentation d'1 projet/équipe (projets en cours) avec un maximum de 30 minutes par projet.
- Le midi : repas du MIS.

- **Association de Franck Petit (SDMA) et Jean-Luc Deléage (GOC)**

- Franck Petit
 - Le LIP6 a donné son accord. Le conseil de laboratoire donne son accord pour associer Franck Petit.
- Jean-Luc Deléage
 - Etant MCF retraité et ne disposant pas de l'HdR, la demande d'éméritat n'est pas possible. Le conseil de laboratoire donne son accord pour associer Jean-Luc Deléage.

- **Questions diverses**

- Fiche projets sur le site, à voir avec commission web.
- Sollicitation pour l'achat de batterie (Abdelhamid Rabhi) à destination du banc « Pile à combustible » du MIS. Le conseil donne son accord.
- Locaux futurs : déménagement au bâtiment des Minimes à l'UFR des Sciences pour rentrée 2023, début 2024, superficie de 1200 m². Le P2I va visiter les locaux actuels le 26 novembre. Copie doit être rendue pour la fin du mois pour la demande de locaux.
 - Le MIS partagera le bâtiment avec les unités LPMC et TRAME. Dans un souci de regroupement en un seul lieu des personnels STIC/SPI, les personnels n'émargeant pas dans une unité de recherche des départements Informatique et EEA de l'UFR Sciences seront intégrés dans cette demande du MIS.
 - Une visite du site des minimes est prévue le mardi 30 novembre à 9h30.
- Accueil des stagiaires
 - Les sollicitations sont supérieures à la capacité d'accueil de l'Unité au sein de la salle « stagiaires »
 - Il est décidé de limiter à 3 stagiaires par équipe dans la limite des 11 places de la salle « stagiaires ». Au-delà de cette limite, charge à chaque chercheur de trouver un endroit ou de l'installer dans son propre bureau.
 - L'accueil ne se fera que si les formalités ont été faites : formulaire ZRR, convention de stage.
- Pour info, prochain conseil de labo le mardi 14 décembre 2021.